



Monsieur le Directeur Général,

Dépendance budgétaire de l'établissement aux programmes nationaux et pérennité du modèle

Par courrier du 3 janvier 2024, C. Béchu, ministre déchu de la Transition Écologique a confié à l'IGEDD une mission sur le modèle économique des établissements publics sous tutelle du ministère en s'appuyant sur les exemples de l'IGN et du Cerema. Cette mission fait suite à un rapport du sénateur Capo Canellas de 2021 qui « *met en exergue les fragilités intrinsèques que l'augmentation des ressources non pérennes dans le budget implique.* » En effet, l'équilibre budgétaire de l'établissement repose sur des grands projets nationaux tels que le Programme National Ponts ou le Plan Tourisme avec un encaissement des subventions par le Cerema en année N et un reversement aux bénéficiaires en année N+1, +2... Cette année de décalage entre l'encaissement des enveloppes et la réalisation des dépenses donne l'illusion d'une bonne santé budgétaire de l'établissement alors qu'en réalité l'établissement est fortement dépendant de la reconduction de projets nationaux. En effet, si en 2014 à la création de l'établissement, la Subvention pour Charges de Services Publics couvrait 109 % de la masse salariale, en 2022, elle ne représente plus que 90 % des dépenses de personnel. Notons par ailleurs qu'entre 2014 et 2022, la masse salariale du Cerema a augmenté de 0,8 % passant de 204,5 M€ à 206,2 M€ alors que, dans le même temps, les effectifs ont maigri de 19,2 %. Cherchez l'erreur ! Et ne nous dites pas que ce sont les maigres revalorisations du point d'indice ou revalorisations indemnitaires dont nous avons bénéficié ces 10 dernières années qui ont produit cette trajectoire.

Dans sa lettre de mission, le ministre demandait à l'IGEDD d'analyser la pertinence de notre modèle économique et de proposer des pistes d'action pour améliorer la résilience du modèle d'établissement dont le financement est significativement assuré par des guichets ou des grands projets.

Monsieur le Directeur Général, l'UNSA souhaiterait avoir communication du rapport de l'IGEDD dont la restitution était prévue pour septembre et que le sujet soit inscrit pour débat au prochain Comité Social d'Établissement.

Les documents préparatoires au budget 2025 annoncent par ailleurs des coupes dans les enveloppes du Fonds vert, de la transition énergétique des logements, de la biodiversité et de l'Agence de la transition écologique (Ademe). Quelles seraient les conséquences sur l'établissement et sur les agents impliqués sur ces projets de ces restrictions budgétaires ?

Nova par ci, nova, nova par là, le leitmotiv qui démotive

L'encadrement n'a plus que ce mot à la bouche, ça vire à l'obsession ! Plus rien d'autre ne compte que le remplissage de Nova. L'accompagnement et les encouragements du début ont peu à peu laissé place à un odieux chantage : « Pas de Nova, pas de CIA ! ». **Pour l'UNSA, la valorisation et la reconnaissance sont des leviers de motivation plus efficace que le chantage et la punition !**

L'activité des agents ne se résume pas au remplissage d'un outil et l'efficacité de l'action publique à des indicateurs inspirés par des cabinets de consulting. Nous vous invitons, si ce n'est déjà fait, à visionner l'émission Cash Investigation sur Mac Kinsey et consorts et le débat qui a suivi, qui met en lumière les dégâts causés par l'intervention de ces cabinets sur le service public et son coût pour les contribuables.

RH, quelles sont les conclusions de l'audit et quelles pistes pour améliorer le service rendu aux agents et les conditions de travail des agents des services support ?

Protection Sociale Complémentaire, les agents sont inquiets et seuls face à leurs nombreuses interrogations.

Les webinaires ne suffisent pas à apaiser leurs inquiétudes. Quant aux agents qui ont des enfants à charge, c'est la douche froide, les tarifs annoncés par le prestataire retenu par le ministère étant plus élevés que ceux de la MGEN et sans la partie prévoyance.

RIFSEEP

La note de gestion ministérielle a été publiée le 12 juillet et nous notons que sa déclinaison au Cerema nous est présentée dès ce CSA de rentrée. Nous tenions à souligner cette évolution positive.

Quand seront mises en paiement les mesures de convergence indemnitaire ainsi que la revalorisation triennale à laquelle sont éligibles dès cette année les agents des corps techniques qui ont basculé en 2021 ? Concernant le CIA, pour ceux qui auront la chance d'en bénéficier, quand sera t-il mis en paiement ?

Merci pour vos réponses,

Frédéric BRUNET et Hélène CHASSAGNOL, représentants UNSA au Comité Social d'Administration du Cerema